

Réponses

1 – FAUX

Le lavage simple a une action **détergente** et ne réduit que la flore transitoire des mains accumulées au cours de l'activité. Les PHA ont une action **désinfectante**, liée à l'alcool, permettant ainsi d'éliminer la flore transitoire et de réduire la flore résidente des mains

2 – VRAI mais ...

A condition de respecter des pré-requis simples : avoir les mains **propres, sèches et saines**. D'autre part, le *clostridium difficile* et la gale sont les deux seules situations qui nécessitent d'effectuer un lavage simple (pour éliminer les spores/le parasite) suivi d'une friction par FHA

3 – FAUX

La tolérance des PHA est bien meilleure que celle d'un lavage simple. Cela est dû à la présence d'**émollients** qui permettent de protéger la peau

4 – VRAI

Appliquer des émollents régulièrement en dehors du travail
Porter des gants lors de contact avec des produits de bio-nettoyage
Protégez vos mains du froid

En conclusion, en cas de doute, mieux vaut consulter que d'arrêter de consommer des PHA.
N'hésitez pas à contacter le Service de santé au Travail.

Hôtel Dieu : 02.40.08.45.53

HGRL : 02.40.16.57.58

HSJ : 02.40.84.67.02

CHU de Nantes

Hygièn' actu

l'info pour les correspondants hygiène du CHU

**Dans le cadre de la Journée Mondiale
d'Hygiène des Mains,
nous vous proposons de brèves activités
tout au long du mois de mai
à faire avec vos collègues**

DEFI N°3



Hygiène des mains et Produits Hydro-Alcooliques (PHA)

Voici 4 questions, à vous de répondre par Vrai ou Faux

1 - Le lavage simple et la friction par PHA sont aussi efficaces

2 - les PHA sont indiquées dans la plupart des conditions de soins

3 - Les PHA peuvent davantage altérer les mains

4 - Des moyens simples permettent de protéger l'état de ses mains

Pour toi Correspondant, fais signer chaque collègue qui participe à ce défi ...



... 5 signatures minimum et tu peux passer au défi n°4 la semaine prochaine

Partie à conserver. Elle sera à renvoyer à l'UGRI avec les 3 autres défis avant le **vendredi 2 juin**.

Nom du service : Code UF du service :